



#### déclaration CTSD 33 du 16/10/14

### Monsieur le Directeur Académique,

L'UNSA Education souhaite débuter ce CTSD en dénonçant les déclarations dans la presse du ministre Emmanuel Macron et de divers responsables : le jeu malsain des petites phrases a trouvé un nouveau terrain d'application, celui de l'assurance chômage. Pour l'UNSA, notre régime d'assurance chômage vaut autre chose que des polémiques, à l'heure où près de 5 millions de chômeurs sont recensés dans notre pays.

#### C'est pourquoi l'UNSA Education tient à rappeler quelques évidences :

- le premier problème des chômeurs, c'est l'absence d'emplois résultant d'une activité économique au niveau zéro : renouer avec la croissance et l'emploi, voilà la priorité des priorités, pas de réduire les indemnités versées aux chômeurs, ou tout au moins à ceux qui les touchent (moins de la moitié y ont droit en effet) ;
- dans cette situation d'accroissement du chômage, l'assurance chômage est évidemment mise en grande difficulté. Les comptes de l'UNEDIC devraient ainsi enregistrer une dette de l'ordre de 21,4 Milliards d'ici la fin de l'année. C'est ce qui a poussé les partenaires sociaux à négocier une nouvelle convention pour l'assurance chômage prévoyant d'économiser 2 milliards d'euros afin de stabiliser ce déficit d'ici 2016 ;
- cette convention faisant le choix douloureux de contenir le déficit, sans pour autant réduire de façon drastique le niveau d'indemnisation, est valable 2 ans. Le gouvernement l'a promulguée fin juin.

Moralité : plutôt que de stigmatiser à nouveau les chômeurs, le gouvernement serait bien inspiré de se concentrer sur la mise en œuvre du pacte de responsabilité. Une convention d'assurance chômage a été signée par les partenaires sociaux et promulguée par le gouvernement. En 2016, elle sera soumise à nouveau à discussion.

D'ici là, l'UNSA Education retient les déclarations du Président de la République, François Hollande, qui a estimé qu'il y avait "suffisamment de sujets pour que nous soyons bien occupés et que nous montrions que nous faisons des réformes utiles à l'emploi".

# Malgré la pression sur les finances publiques, L'UNSA Éducation se félicite que, dans le budget 2015, les engagements concernant les créations d'emplois dans l'Éducation soient tenus.

Le budget confirme que les personnels des bibliothèques, ingénieurs, administratifs, techniques, sociaux et de santé : ne sont pas oubliés, même si les besoins restent importants. Le document du ministère de l'Éducation nationale fait référence aux groupes métiers qui ont découlé du protocole d'accord entre le ministre (alors Vincent Peillon) et les organisations syndicales.

Concernant l'Enseignement supérieur cependant, l'UNSA Éducation demande au ministère de vérifier que les emplois supplémentaires délégués (enseignants-chercheurs et enseignants, personnels Biatss) soient effectivement utilisés par les établissements, et non « gelés » ou supprimés au niveau des établissements.

Sur l'ensemble des secteurs de son champ (Éducation, Culture, Jeunesse, Vie associative, Sports, Agriculture), l'UNSA Éducation examinera de manière plus approfondie les « bleus du budget » dès leur publication.

## L'UNSA Éducation tient cependant, dès à présent, à exprimer ses inquiétudes sur les économies inscrites dans le projet de budget :

- inquiétudes pour ce qui concerne les moyens de fonctionnement des services au-delà des formules de circonstance sur l'immobilier ou la gestion mutualisée : nous vous l'avons déjà dit, à plusieurs reprises, concernant les services de la DSDEN.
- inquiétudes pour ce qui concerne la situation des agents de la Fonction publique.

La confirmation, annoncée avant l'été, du gel du point d'indice n'est pas acceptable. Le baromètre des métiers de l'Éducation, publié en juin dernier par l'UNSA Éducation, montre le caractère majeur des préoccupations de tous les personnels sur le pouvoir d'achat ou les perspectives de carrière. La ministre de la Fonction publique, Marylise Lebranchu, reconnaissait récemment, je cite, « Nous avons en revanche un problème d'attractivité que nous devons régler. C'est tout l'objectif de la négociation en cours sur les parcours professionnels et les carrières. » Dans le cadre de l'UNSA, nous nous y emploierons.

L'objectif pour nous n'est pas d'accroître le niveau des revendications affichées, mais bien de faire en sorte que la situation des personnels titulaires ou contractuels de la Fonction publique s'améliore concrètement et durablement, dans le respect des principes fondateurs d'une fonction publique de carrière, statutaire, garante de la continuité du service public.

Ce CTSD est convoqué pour faire le bilan de la rentrée 2014 dans le même temps où la rentrée 2015 se prépare. Ce bilan doit donc être l'occasion de pointer les difficultés de notre département pour en tenir compte dans une volonté d'amélioration au service de la réussite de tous les élèves girondins. C'est aussi l'occasion de pointer les leviers positifs qui ont pu être mis en oeuvre dans cette volonté d'amélioration.

C'est le sens des remarques que l'UNSA Education s'apprête à faire.

Dans le premier degré, les éléments de bilan font apparaître une poussée des effectifs comparable aux prévisions pour la 1ere fois depuis longtemps Cependant, la dotation en postes n'a pas permis d'ouvrir partout où cela était nécessaire au regard des effectifs. Une dizaine d'écoles au dessus du seuil d'ouverture n'ont pu avoir de créations de classes et 4 fermetures de classes ont été décidées une semaine après la rentrée (une première pour notre département) avec les conséquences que l'on devine sur l'organisation des écoles.

Le contexte dégradé que connaît la Gironde depuis de nombreuses années ne s'améliore pas à cette rentrée malgré quelques éléments qualitatifs. Nous le répétons, une fois de plus, il va falloir intégrer cette tendance structurelle de l'augmentation des effectifs en Gironde dans le cadre d'un plan de rattrapage si l'on veut réellement rétablir l'équité sur le territoire national.

Force est de constater que **le P/E** ne s'améliorera pas cette année non plus et que les difficultés que connaît la Gironde perdurent :

- Les classes surchargées restent d'actualité en cette rentrée 2014
- La formation continue reste exsangue
- La disparition **des réseaux d'aide** fait cruellement défaut aux élèves qui en ont le plus besoin.

L'UNSA Education tient à saluer l'effort fait cette année sur le remplacement, effort qui était devenu plus que nécessaire. Cet effort était d'ailleurs insuffisant pour aborder la rentrée

sereinement et nous regrettons que les collègues aient dû pâtir du manque de moyens de notre département : je veux parler des **refus de disponibilité et de temps partiel sur autorisation.** L'UNSA Education tient à rappeler que le temps partiel sur autorisation est le seul dispositif que l'Education Nationale propose aux collègues épuisés, qui ont besoin de se régénérer ou de tenir jusqu'à la retraite. Nous vous rappelons qu'il n't a quasiment plus de postes adaptés, de départ en formation, de financement du DIF,... et que l'âge de la retraite s »éloigne de plus en plus. Nous regrettons également que des collègues qui se sont investis dans la lourde **formation du CAFIPEMF** ne puissent faire profiter nos jeunes collègues de leur expertise, parce qu'il n'y a pas de moyens pour leur jour de suivi, alors que d'autres sont tuteurs de 4/5 stagiaires.

Des leviers positifs sont à souligner comme le dispositif « plus de maîtres que de classes » qu'il va falloir amplifier.

En revanche, alors que **la scolarisation des moins de 3 ans** est annoncée comme une priorité du gouvernement, elle continue à baisser en Gironde et le taux des 5% en RRS n'est pas atteint. Nous souhaitons que le seuil d'ouverture en maternelle soit abaissé et qu'une véritable politique en faveur de la scolarisation des 3 ans soit mise en place. Soulignons que le projet de programme qui a été proposé aux enseignants de maternelle lors d'une demi-journée banalisée va dans ce sens.

Concernant **la direction d'école**, le retour de l'aide administrative a apporté une bouffée d'oxygène à des personnels qui étaient à bout. Il va cependant falloir que, cette année, enfin, que le sujet soit traité sur deux aspects : les conditions d'exercice des directeurs et l'évolution de la structuration administrative de l'école primaire, aujourd'hui inadaptée. Les contrats des EVS vont arriver à échéance cette année. Le SE-UNSA tient à rappeler son mandat d'un secrétariat administratif formé et pérenne pour toutes les écoles comme le prévoit le protocole que nous avons signé en 2006.

Concernant l'amélioration des décharges pour les directeurs des petites écoles, nous nous félicitons de la mise en place effective en Gironde des 4 jours, alors que les 2 jours étaient très peu mis en place. Nous demandons, autant que faire se peut, que ces 4 jours ne donnent pas lieu à 4 personnes différentes.

Concernant la mise en place de **la semaine de 4 jours et demi**, l'Unsa Education note avec satisfaction la prise en compte des nécessaires ajustements et demande que cette prise en compte se poursuive dans le cadre d'une campagne organisée et connue de tous. Par ailleurs, comité de suivi départemental doit jouer pleinement son rôle en aidant à la construction et à l'amélioration des Projets éducatifs départementaux

Dans le second degré, l'UNSA Education souligne que les conditions de rentrée ont été techniquement améliorées et nous tenons à saluer le travail de Mme Toulet et de son service. Cependant le quotidien est toujours difficile dans les établissements du 2<sup>nd</sup> degré. Là encore la forte croissance démographique n'a pas été accompagnée de dotations suffisantes depuis plusieurs années. Là encore, les classes sont surchargées et rendent difficiles les conditions de travail pour les enseignants, d'apprentissages pour les élèves. Par ailleurs, les affectations tardives pour les TZR et contractuels, au fil de l'eau, sur des services partagés sur 2, 3 établissements bouchant les trous constituent des conditions de travail dégradées, très dégradées, pour ces personnels. L'UNSA Education dénonce ici l'absence de groupe de travail paritaire pour les affectations de fin août qui aurait évité certaines tensions dans les établissements, la connaissance des situations individuelles par les élus du personnel permettant souvent d'anticiper et de dénouer des problèmes dans l'intérêt du service public d'éducation.

Ce début d'année a été marqué également par une consultation d'une demi-journée sur le projet de socle commun du Conseil Supérieur des Programmes, une demi-journée dans les écoles

et les collèges pour permettre aux enseignants d'échanger autour de ce projet, et de compléter ensuite un questionnaire détaillé préparé par la Dgesco.

Ce projet permettra-t-il de mettre fin aux incohérences actuelles entre socle et programmes ? Permettra-t-il une progression réelle des apprentissages grâce aux nouveaux cycles, et une meilleure intégration des compétences ? Redéfinira-t-il les savoirs et les compétences exigibles pour une société de la connaissance ? Ce sont là quelques enjeux à traiter, en plus de celui de l'évaluation des élèves, bien au-delà d'une simple redéfinition des programmes disciplinaires.

L'UNSA Education a toujours soutenu l'idée d'un socle commun de connaissances et de compétences garanti à tous les élèves, malgré les errements du LPC. L'enjeu est réel, il s'agit ni plus ni moins de fixer un cap pour notre École et un cadre de travail pour les prochaines années. Le socle commun étant défini, selon la loi d'orientation de 2013, comme le principe organisateur de la scolarité obligatoire, l'avis des enseignants est primordial.

Le projet de socle commun du CSP ne nous paraît pas en mesure de répondre aux défis posés à l'École du XXI<sup>ème</sup> siècle, ni en mesure de répondre aux difficultés posés par la mise en œuvre du socle commun de 2006.

L'UNSA Education a invité tous les enseignants à porter avec lui une parole exigeante et utile, qui dépasse les déclarations de bonnes intentions et les jolis principes. C'est ce qu'ils ont fait en demandant un cadre professionnel solide et cohérent dont nous avons tous besoin.

C'est dans ce contexte de conditions d'encadrement ordinaire difficiles que vous revoyez, Monsieur le Directeur Académique la cartographie de l'Education prioritaire. Nous demandons ici solennellement que cette cartographie fasse l'objet d'une présentation détaillée en CTSD et CDEN avec avis de ces deux instances.

Pour terminer, l'UNSA Education tient à rappeler, Monsieur le Directeur Académique, que la qualité des enseignements dispensés à nos élèves dépend de la qualité des conditions de travail de tous les personnels de l'Education Nationale.

Pour l'UNSA Éducation Evelyne BRUN Evelyne FAUGEROLLE Céline GRAVELLIER Cédrine SANCIER

